



INSTRUCTION COMMUNE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM M108.04 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR RESSERRER LES RANGS VERS LA DROITE ET VERS LA GAUCHE

Durée totale :

30 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière; et
- choisir la formation d'escouade la plus efficace par rapport à la leçon enseignée. L'escouade peut former un seul rang, un demi-cercle ou encore un « U » au cours de l'instruction de l'exercice militaire élémentaire. (Nota : Tous les cadets **doivent** pouvoir bien voir toutes les démonstrations et les explications.)

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par démonstration et exécution. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour permettre aux cadets de participer à une étude supervisée de la matière d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et expliquer les procédures, et de superviser les cadets pendant leur mise en pratique des compétences. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.



L'instructeur doit acquérir et utiliser un vocabulaire de termes brefs et concis, afin de bien faire comprendre aux membres de l'escouade l'importance d'exécuter les mouvements de façon énergique. Par exemple, les mots « frapper », « forcer » et « saisir » donnent une idée du niveau d'énergie et de précision requis. Il ne doit en aucun cas proférer des jurons ou user de sarcasme à l'endroit d'une personne.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure de resserrer les rangs vers la droite et vers la gauche.

IMPORTANCE

Comme membres du Mouvement des cadets du Canada (MCC), les cadets doivent effectuer les mouvements de l'exercice militaire à un niveau compétent, tout en développant de l'adresse, de l'esprit de corps, de la coordination physique et de la vigilance. Ces mouvements doivent être exécutés avec facilité et sans hésitation. S'assurer que les cadets se déplacent efficacement en un groupe pour encourager la discipline, la vigilance, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion. Cela devient la base du travail d'équipe sur lequel compte le MCC.

Point d'enseignement 1

Façon de resserrer les rangs vers la droite

Durée : 13 min

Méthode : Démonstration et exécution

DÉMONTRER LES MOUVEMENTS COMPLETS EN COMPTANT LA MESURE



Il faut rappeler aux instructeurs qu'ils doivent donner l'exemple pendant l'exercice militaire à partir du moment où ils entrent sur le terrain de parade. Les mouvements de l'exercice militaire appropriés, combinés à un comportement professionnel, sont d'une importance considérable et doivent servir d'exemple tout au long de la période d'instruction.

L'instructeur doit faire une démonstration complète des mouvements de l'exercice militaire en comptant la mesure. Un aide-instructeur ayant l'expérience pratique doit faire cette démonstration.

La démonstration doit être faite de diverses positions avantageuses, selon le besoin.

L'ordre de resserrer les rangs vers la droite est donné pour modifier la position vers la droite. L'ordre de resserrer les rangs vers la droite ne doit pas être donné lorsque la distance à couvrir est de plus de huit pas. Si la distance à couvrir est plus grande, il faut donner à l'escouade l'ordre de tourner vers le flanc approprié et d'effectuer le nombre de pas nécessaires.

DÉMONTRER LA PREMIÈRE PARTIE DU MOUVEMENT (PREMIER NUMÉRO)



Pour faciliter l'instruction, les commandements d'exercice militaire ont été divisés en mouvements distincts ou numéros. Les instructeurs doivent démontrer et expliquer chaque numéro.

Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, UN PAS VERS LA DROITE, MARCHE, ESCOUADE – UN », le cadet doit exécuter la première partie du commandement de resserrer les rangs vers la droite :

1. fléchir le genou droit, déplacer le pied vers la droite et le poser vivement au sol, en laissant l'intervalle d'un pas de côté entre les talons (25 cm);
2. répartir le poids du corps également sur les deux pieds; et
3. garder les bras immobiles le long du corps.

FAIRE PRATIQUER LE PREMIER MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le premier mouvement collectivement, individuellement et collectivement.



Il est essentiel d'observer constamment les mouvements et de corriger toutes les erreurs. Il faut corriger les erreurs dès qu'elles se produisent.

DÉMONTRER ET EXPLIQUER LA DEUXIÈME PARTIE DU MOUVEMENT (DEUXIÈME NUMÉRO)

Au commandement « ESCOUADE – DEUX », le cadet doit exécuter la deuxième partie du mouvement :

1. transférer le poids du corps sur le pied droit; et
2. fléchir le genou gauche et ramener vivement le pied gauche pour revenir à la position du garde-à-vous.

FAIRE PRATIQUER LE DEUXIÈME MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le deuxième mouvement collectivement, individuellement et collectivement.

FAIRE DEUX DÉMONSTRATIONS COMPLÈTES ET FINALES

Au commandement « UN PAS VERS LA DROITE – MARCHÉ », les deux mouvements sont combinés, tout en respectant la mesure suivante :

1. déplacement d'un pas, « un-un »;
2. déplacement de deux pas, « un-un, pause, un-deux »; et
3. déplacement de trois pas, « un-un, pause, un-deux, pause, un-trois », etc.

Les instructeurs doivent faire une démonstration complète et prévoir du temps pour pratiquer.



Pause réglementaire : La pause réglementaire entre chaque mouvement correspond à deux battements au pas cadencé. Par exemple, au commandement « VERS LA DROITE EN FILE, À DROITE TOUR – NEZ », les membres de l'escouade :

1. exécutent le premier mouvement pour tourner au commandement et comptent « UN » en même temps;
2. après avoir terminé le premier mouvement, comptent « DEUX », « TROIS » tout en respectant la pause réglementaire; et
3. exécutent le dernier mouvement en comptant « UN ».

Point d'enseignement 2

Façon de resserrer les rangs vers la gauche

Durée : 12 min

Méthode : Démonstration et exécution

DÉMONTRER LES MOUVEMENTS COMPLETS EN COMPTANT LA MESURE

L'instructeur doit faire une démonstration complète des mouvements de l'exercice militaire en comptant la mesure. Un aide-instructeur ayant l'expérience pratique doit faire cette démonstration.

La démonstration doit être faite de diverses positions avantageuses, selon le besoin.

L'ordre de resserrer les rangs vers la gauche est donné pour modifier la position vers la gauche. L'ordre de resserrer les rangs vers la gauche ne doit pas être donné lorsque la distance à couvrir est de plus de huit pas. Si la distance à couvrir est plus grande, il faut donner à l'escouade l'ordre de tourner vers le flanc approprié et d'effectuer le nombre de pas nécessaires.

DÉMONTRER LA PREMIÈRE PARTIE DU MOUVEMENT (PREMIER NUMÉRO)



Pour faciliter l'instruction, les commandements de l'exercice militaire ont été divisés en mouvements distincts ou numéros. Les instructeurs doivent démontrer et expliquer chaque numéro.

Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, UN PAS VERS LA GAUCHE, MARCHE, ESCOUADE – UN », le cadet doit exécuter la première partie du mouvement :

1. fléchir le genou gauche, déplacer le pied vers la gauche et le poser vivement au sol, en laissant un pas de côté entre les talons (25 cm).
2. répartir le poids du corps également sur les deux pieds; et
3. garder les bras immobiles le long du corps.

FAIRE PRATIQUER LE PREMIER MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le premier mouvement collectivement, individuellement et collectivement.



Il est essentiel d'observer constamment les mouvements et de corriger toutes les erreurs. Il faut corriger les erreurs dès qu'elles se produisent.

DÉMONTRER ET EXPLIQUER LA DEUXIÈME PARTIE DU MOUVEMENT (DEUXIÈME NUMÉRO)

Au commandement « ESCOUADE – DEUX », le cadet doit exécuter la deuxième partie du mouvement :

1. transférer le poids du corps sur le pied gauche; et
2. fléchir le genou droit et ramener vivement le pied droit pour revenir à la position du garde-à-vous.

FAIRE PRATIQUER LE DEUXIÈME MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le deuxième mouvement collectivement, individuellement et collectivement.

FAIRE DEUX DÉMONSTRATIONS COMPLÈTES ET FINALES

Au commandement « UN PAS VERS LA GAUCHE – MARCHE », les deux mouvements sont combinés, tout en respectant la mesure suivante :

1. déplacement d'un pas, « un-un »;
2. déplacement de deux pas, « un-un, pause, un-deux »; et
3. déplacement de trois pas, « un-un, pause, un-deux, pause, un-trois », etc.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Pour confirmer l'apprentissage de cette leçon, il faut faire pratiquer les cadets à exécuter, en escouade, les mouvements pour resserrer les rangs vers la droite et vers la gauche et insister sur les mouvements avec lesquels ils ont éprouvé de la difficulté pendant la leçon.

Pratiquer les mouvements complets lorsque :

- l'**instructeur** compte la mesure;
- l'**escouade** compte la mesure; et
- l'escouade **évalue** la mesure.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Les mouvements de l'exercice militaire sont des techniques à pratiquer individuellement qui permettent au cadet de devenir plus efficace en tant que membre d'une unité. On encourage les cadets à pratiquer les mouvements lorsque les occasions se présentent. Une rétroaction continue doit être donnée et prise en considération pendant tout exercice militaire.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Le cadet doit participer à une cérémonie de revue annuelle conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ces mouvements seront utilisés pour la préparation et l'exécution de la cérémonie de revue annuelle.

OBSERVATIONS FINALES

L'efficacité, la précision et la dignité sont des qualités qui distinguent l'exercice militaire des cadets. Ces qualités sont le fruit de l'autodiscipline et de la pratique. Elles assurent la cohésion et la fierté de l'unité. Un bon exercice, bien répété, surveillé attentivement et exigeant le plus haut degré de précision constitue un excellent exercice d'obéissance et de vigilance. Un tel exercice définit la norme de l'exécution de toute tâche, tant pour l'individu que pour l'unité, et contribue à créer entre le commandant et ses subordonnés la confiance mutuelle qui est une condition essentielle d'un bon moral. Les qualités personnelles développées sur le terrain de parade doivent se perpétuer à travers toutes les phases de la vie militaire.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.